

S

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9357
24 juillet 1969
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 24 JUILLET 1969 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT ADJOINT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

D'ordre de mon gouvernement et conformément à l'article 37 du règlement intérieur du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous demander la participation de ma délégation aux débats qui sont à l'ordre du jour du Conseil sur l'agression du Portugal contre la Zambie.

Je vous prie d'agréer, etc.

Le Représentant permanent adjoint,

(Signé) Jean K. NGUZA

